



Situation des personnels de la DEAL Mayotte

Compte-rendu de la réunion du 16 juillet 2013

Étaient présents

CFDT : Véronique THYS et Maxime GOMEZ

CGT - FO - UNSA

M. CHATAIGNER présidait la réunion. Dominique VALLEE, Directeur de la DEAL de Mayotte était également présent.

Suite à une demande des organisations syndicales exprimée lors d'un récent CTM, l'administration a réuni des représentants du personnel métropolitains et mahorais afin d'évoquer la situation très préoccupante des personnels de la DEAL de Mayotte.

Pour rappel, à la suite de la consultation référendaire de la population du 29 mars 2009 (95,2 % de votes favorables), qui concernait la population locale, Mayotte est devenue un département d'outre-mer, le 31 mars 2011.

Les agents de la DEAL doivent donc être intégrés à la fonction publique d'état.

La ministre Lebranchu s'étant déplacée début juillet à Mayotte afin d'évoquer, notamment, avec les formations syndicales locales la sortie des corps transitoires vers des cadres d'emplois de droit commun, nous espérons des annonces.

Il n'en a rien été.

Nous avons demandé, entre autre, le reclassement immédiat de l'ensemble des agents avec une prise en compte intégrale de leur ancienneté. Et nous avons aussi évoqué le traitement totalement inique des OPA qui sont régis par un règlement intérieur particulier, sans tenir compte de la loi 50-772.

Comme d'habitude, l'administration s'est retranchée derrière l'interministérialité qui empêche d'après elle, toute avancée rapide du dossier. Le ministère « n'a pas la main » mais tous les points soulevés seront portés lors des réunions à la DGAFP. Près de 4 heures de réunion pour entendre cela...

« L'administration prend acte de votre insatisfaction ». Nous l'en remercions mais nous préférierions qu'elle prenne ce dossier à bras le corps et règle ce qu'elle peut régler sans passer par la DGAFP.

Tous les problèmes de la DEAL ne relèvent pas de la fonction publique et peuvent évoluer au niveau de notre ministère, notamment ce qui touche à l'indemnitaire, aux subventions repas et transports.

Nous continuerons à suivre de près la situation de nos collègues mahorais.